CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 11 avril 2019 par la Vice-Présidente et Ministre de la Culture, de l'Enfance et de l'Éducation permanente de la Communauté française sur un projet d'arrêté 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 mai 2017 relatif aux aides à la promotion d'œuvres audiovisuelles', a été rayée du rôle le 13 mai 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CDETKFBAG-GFJIFMR‡